

MICHEL SITBON

Balladur, l'inconscient criminel

En 1993, les élections législatives portaient une majorité de droite à l'Assemblée nationale. Son leader, Jacques Chirac, ne souhaitant pas rejouer l'expérience de la cohabitation avec François Mitterrand qui, de 1986 à 1988, lui avait relativement mal réussi, c'est son adjoint, Édouard Balladur, qui se retrouva à Matignon.

Seize ans plus tard, en 2009, Balladur aura ressenti le besoin de revenir sur cette expérience dans un livre au titre paradoxal, Le pouvoir ne se partage pas, pour rendre compte dans le détail de comment se négociait, au jour le jour, le partage du pouvoir entre le Président de la République et « son » Premier ministre, tout au long des deux années qui auront précédé l'élection présidentielle de 1995 et la prise du pouvoir par Jacques Chirac.

Sous-titré « conversations avec François Mitterrand », le livre de Balladur se présente comme un journal de bord, rendant compte jour après jour de ses entretiens avec le Président. Vraisemblablement retravaillé, il n'en s'agit pas moins manifestement des notes que le premier ministre pouvait prendre quotidiennement, comme pour ne rien oublier.

Édouard Balladur était le chef du gouvernement au temps du génocide. Pendant longtemps, il sera parvenu à faire valoir qu'il n'y aurait été pour rien. Au contraire, il aurait incarné à la tête de l'État une tendance "raisonnable", s'opposant en particulier à une opération Turquoise offensive, à la fin du génocide, dont le mandat aurait pu être de s'affronter au FPR qui venait de libérer le Rwanda des forces génocidaires, si l'on avait suivi le projet de Mitterrand. Balladur a fait savoir aussi largement possible qu'il aurait été farouchement opposé à une telle stratégie, et le rappelle d'emblée dans son livre : il ne

pouvait accepter qu'« *une opération humanitaire, limitée dans le temps* ». Il s'agissait, dit-il, d'éviter de « *nous embourber seuls dans une opération de type colonial* ».

On s'était étonné, en 1998, de le voir arriver devant la commission Quilès avec trois de ses ministres, tous quatre particulièrement arrogants dans le contexte de ces auditions parlementaires où, d'ordinaire, les responsables politiques et militaires comparaissaient individuellement pour répondre aux questions des députés. S'était alors distingué le ministre de la coopération de 1994, l'ancien directeur de cabinet de Chirac à la mairie de Paris, également ancien n°2 de la DGSE, le « gendarme » Michel Roussin.

Mitterrand aurait ironisé lors de la nomination de ce dernier à la Coopération : « *ce sont les mamelles africaines...* », dit-il. Sans contester que le spécialiste de la caisse noire de l'Hôtel de Ville puisse avoir quelques compétences pour s'occuper des finances occultes africaines – ce que François-Xavier Verschave appelait « *la France-à-fric* » –, le chef du gouvernement prenait la défense de son ministre en retournant le compliment : « *Il me semble que beaucoup s'y abreuvent !* » – répondait-il à Mitterrand – admettant comme naturelle la corruption généralisée de la politique africaine !

« Autre chose : je tiens chaque semaine, après le Conseil des ministres, un Conseil restreint consacré aux problèmes de défense. Y participent les ministres des Affaires étrangères, de la Défense, de la Coopération », l'informe Mitterrand.

Balladur répond que non seulement il entend y participer, mais qu'il compte organiser

« la veille, le mardi à 18 heures, un comité à Matignon avec les ministres responsables et [les] collaborateurs [de l'Élysée] ». « Ainsi les questions seront-elles débrouillées afin que nous parlions ensemble, le mercredi matin, avant le Conseil restreint. »

Et Mitterrand de préciser :

« Entendu. Mais c'est lors du Conseil restreint que je préside que les décisions seront prises. »

C'est ainsi qu'on dispose d'une chaîne de responsabilités extrêmement précise. On pourra toujours discuter de savoir si Mitterrand avait institué ces « *Conseils restreints* » pour compromettre le gouvernement dans la conduite des affaires militaires particulièrement audacieuse qu'il pratiquait en cette fin de règne. On sait que les principes et la pratique de la Vème République, lui permettaient tranquillement, en tant que chef des armées et titulaire du « domaine

réservé » des affaires étrangères, de mener sa politique sans demander son avis au Premier ministre. Les dispositions du « COS », ce « commandement des opérations spéciales » qu'il avait institué – par simple arrêté ! – en 1992, l'autorisaient de plus à donner ses instructions directement aux unités sur le terrain, par l'entremise du chef d'état-major des armées – l'amiral Lanxade, qui avait été précédemment son chef d'état-major particulier. Et ce sous le sceau du plus grand secret, sans en référer à qui que ce soit d'autre.

De toute évidence, Mitterrand « compromettait » ainsi ses « adversaires » politiques. Mais surtout, on comprend qu'il se prémunissait contre toute critique, sécurisant sa politique alors qu'il engageait l'armée et l'administration françaises sur le terrain particulièrement problématique d'un crime imprescriptible.

Seize ans plus tard, que peut répondre Édouard Balladur ? Rien. Il ne lui reste qu'à mentir :

« Le premier Conseil de défense fut consacré, comme pratiquement chaque fois par la suite, à la Bosnie », écrit-il.

Et justement, non : le premier « *conseil restreint du vendredi 2 avril 1993* » portait « *sur le Rwanda* », ainsi qu'en atteste son compte-rendu, œuvre d'Hubert Védrine semble-t-il, qui fait partie des « archives Mitterrand » dont nous disposons – document que nous reproduisons à la fin de cet article.

On dispose également de nombre de comptes-rendus de ces « conseils restreints » hebdomadaires, datant de 1993, avant même la prise du pouvoir de Balladur comme après, et de 1994, qui tous portent sur le Rwanda – et parfois sur le Rwanda et la Bosnie.

Mais pourquoi donc ment-il de façon si éhontée, l'ancien premier ministre de la République au temps du génocide ?

Souvenons-nous de ce qui s'était dit, ce 2 avril 1993, un an avant l'assassinat de Juvénal Habyarimana et le déferlement de l'horreur.

François Léotard, tout nouveau ministre de la Défense, commençait par demander un « *renforcement* » du corps expéditionnaire français « *qui pourrait aller jusqu'à 1200 hommes* ». Soit un quadruplement des effectifs. « *La situation est redoutable* », expliquait-il.

L'amiral Lanxade, chef d'état-major des armées, renchérisait : « *Il faut envisager de recourir à l'action directe de nos forces.* »

« *Nous ne pouvons pas partir* », expliquait Alain Juppé, ministre des Affaires étrangères. Un tel départ supposait « *des risques de massacres* », et surtout « *un risque de défiance africaine vis-à-vis de la*

France ». Il reconnaissait néanmoins que « *par contre, si nous renforçons, nous nous enfonçons dans ce dossier* »...

Michel Roussin, ministre de la Coopération, informait de ce qu'il allait falloir « *recompléter les matériels et les munitions* ». Il reconnaissait que son ministère avait déjà « *beaucoup de dettes vis-à-vis du ministère de la Défense* », mais considérait devoir « *participer plus activement à ce dossier* ».

Puisque tout le monde était d'accord, Mitterrand pouvait intervenir, souverain :

« – Cela se passera sûrement comme cela car cela dépend de Monsieur le Premier Ministre. »

Et, lui donnant la parole :

« – Monsieur le Premier Ministre ? »

« – Nous devons être davantage présents », dit Édouard Balladur. « Nous pouvons mettre un millier [d'hommes] de plus. [...] Il faut apporter des moyens supplémentaires à nos forces. »

Mitterrand expliquait aux nouveaux ministres que d'ordinaire sa politique consistait à ne pas intervenir dans les conflits intérieurs, « *s'il y a un conflit tribal* ». Mais il fallait comprendre que, là, c'était différent, « *car il y a le problème tutsi* »...

« – On doit faire comme vous l'avez souhaité, Monsieur le Premier Ministre », concluait le Président.

Il se trouve qu'on dispose, dans ces « *archives Mitterrand* », d'un deuxième compte-rendu de cette réunion de Conseil restreint de défense du 2 avril 1993 dont Édouard Balladur se souvient si mal.

On apprend là qu'en plus des membres du gouvernement et du Président, assistaient à cette réunion une dizaine de fonctionnaires attachés aux divers ministères ou à la présidence. Pour l'Élysée, il y avait là Hubert Védrine, le général Quesnot, chef d'état-major particulier du Président, et Bruno Delaye, chargé des affaires africaines.

Pour Matignon, l'amiral Lecointre, chef du cabinet militaire du Premier ministre. On notait la présence également du secrétaire général de la défense nationale, monsieur Fougier. Pour le Quai d'Orsay, son secrétaire général, monsieur Boidevaux. Pour le ministère de la Défense étaient présents, en plus de l'amiral Lanxade, le directeur de cabinet du ministre, monsieur Nicoullaud, et le chef de son cabinet militaire, le général Rannou. Enfin, monsieur Denoix de Saint-Marc, secrétaire général du gouvernement, complétait l'effectif de cette réunion « *restreinte* ».

Beaucoup plus sommaire, ce deuxième compte-rendu, décoré, lui, d'un tampon « *secret* », comporte des différences relativement au premier. D'abord quant au renforcement du « *dispositif* », on parle là de 1200 à 1500 hommes, là où le premier plafonnait à 1200.

La décision d'Édouard Balladur d'envoyer mille hommes reste néanmoins là même. Apparaît toutefois une nuance : « *si la situation [devait] se prolonger* », « *nous devrions réexaminer notre position* », aurait suggéré le premier ministre.

Autre nuance intéressante, lorsque Mitterrand prend la parole, c'est pour reconnaître d'emblée que cette intervention a lieu « *bien que la France ne soit pas liée au Rwanda par un accord de coopération en matière de Défense* ».

Curieusement, ce compte-rendu très bref se conclut en attribuant à François Mitterrand la responsabilité de ce qui est arrêté de ce jour-là : « *Il décide de renforcer les troupes stationnées à Kigali.* » Or, on a pu voir dans le précédent compte-rendu, plus détaillé, comment au contraire Mitterrand avait pris grand soin de laisser au Premier ministre le soin de la « *décision* » sur laquelle tout le monde était manifestement d'accord.

Autre « *nuance* » : ce deuxième compte-rendu comporte un deuxième paragraphe qui, effectivement, évoque la situation en Bosnie-Herzégovine. Ainsi, Balladur ne serait qu'un demi-menteur...

En en-tête du premier document apparaît le nom d'Hubert Védrine, qui en est éventuellement l'auteur. Parmi les nuances, il énumère les présents en mentionnant le général Huchon, chef de la Mission militaire de coopération, omis dans la liste pourtant très détaillée des présents rapportée sur le deuxième document.

On relève aussi que Védrine intitulait son document « *Conseil restreint* » « *sur le Rwanda* », alors que le deuxième indique en titre que ce « *conseil restreint* » portait sur la « *situation en Afrique et dans l'ex-Yougoslavie* ».

Nuances. Quant au fond, ces deux textes redisent bien la même chose : ce 2 avril 1993, pour le premier « *conseil restreint de défense* » du tout nouveau gouvernement d'Édouard Balladur, la décision était prise d'envoyer mille hommes de plus au Rwanda, dans une situation « *difficile* » – au risque de « *s'enfoncer dans ce dossier* », selon le mot du ministre des affaires étrangères, Alain Juppé.

Et c'est bien à la date du même 2 avril que, dans son livre, Édouard Balladur présentant ses souvenirs sous la forme d'un journal

de bord, affirme, page 55 : « *Le premier conseil de défense fut consacré, comme pratiquement chaque fois par la suite, à la Bosnie.* » Ne craignons pas de nous répéter ici en réaffirmant que ce monsieur est un menteur, non pour le plaisir qu'il peut y avoir à insulter le premier ministre du temps du génocide, mais bien plutôt pour insister sur la question que nous posions déjà plus haut : pourquoi ment-il ?

En d'autres termes : qu'a-t-il donc à cacher ?

Ce qui est presque amusant dans ce troisième compte-rendu que donne seize ans plus tard l'ancien premier ministre, c'est qu'il est en fait bien plus détaillé que les deux précédents issus des archives Mitterrand, occupant quasiment trois pleines pages de son livre, alors que les récits « administratifs », dû à Védrine pour l'un et à on ne sait qui pour le deuxième, faisaient un ou deux feuillets dactylographiés avec de larges interlignes...

Le récit circonstancié qu'Édouard Balladur donne de ce premier conseil restreint, « *consacré à la Bosnie* » selon lui, nous permet de connaître le détail de ses analyses et de ses prises de position sur « *la politique de la France dans l'ex-Yougoslavie* ». Il voyait bien que nous paraissions « *accusés de faire le jeu des Serbes* ».

« On ne pouvait demeurer passif face au regroupement ethnique auquel il était procédé. »

Ne craignant aucune contradiction, il affirme que « *le devoir d'ingérence* » lui semblait « *mieux que nécessaire, légitime* », mais précise que « *dès [son] arrivée à Matignon* » – dès ce jour-là donc –, il devait s'« *opposer au renforcement de notre contingent* ». Faut-il en conclure que monsieur Balladur dit n'importe quoi, à tout propos ?

Ce qui est curieux en tout cas, c'est qu'il se souvienne si bien de s'être opposé au renforcement du contingent militaire français en Bosnie et qu'il ait complètement oublié sa première décision grave de Premier ministre : l'envoi de mille hommes supplémentaires au Rwanda.

On dispose, par la presse, d'une quatrième version de ce conseil restreint au cours duquel était décidée une aggravation sensible de l'intervention française au Rwanda. Aggravation qui conduirait un an plus tard au génocide d'un million de personnes. Ce pourquoi on a pu qualifier cette réunion d'équivalent de la « conférence de Wanssee », au cours de laquelle était décidé, le 20 janvier 1942, de mettre en œuvre les moyens qui conduiraient à l'extermination des juifs d'Europe.

Le 2 avril 1993 de même, était décidé de donner tous les moyens qu'il faudrait à une politique qui consistera essentiellement dans les mois suivants à recruter, organiser et entraîner les milices Interahamwe destinée à régler radicalement le « *problème Tutsi* » dont parlait François Mitterrand. Quelques mois plus tard, en juillet, entrait en action la principale arme de ce génocide de l'âge des médias modernes, la radio qui permettrait de chauffer à blanc ces milices, la tristement célèbre Radio Mille Collines.

Le lendemain de ce « *conseil restreint* » décisif, il en était donc rendu compte dans la presse. Et c'est Jacques Isnard qui en parlait, dans *Le Monde* daté du 4 avril, pour n'évoquer d'ailleurs que ce qui portait sur le Rwanda – mais le premier ministre ne lisait peut-être pas le journal... On trouve cet article dans la succession des « *archives Mitterrand* », juste après les compte-rendus que nous évoquions à l'instant. Le chroniqueur militaire du quotidien du soir mentionnait en effet

« [la] réunion présidée, à l'Élysée, par François Mitterrand et rassemblant – outre le premier ministre Édouard Balladur – le ministre d'État, ministre de la défense, François Léotard, le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, et le ministre de la coopération, Michel Roussin ».

On parle bien de la même réunion.

Par contre, disposant aujourd'hui des compte-rendus officiels de cette réunion, nous pouvons nous permettre de relever une grossière inexactitude dans l'article d'Isnard : « *La France maintient au Rwanda deux compagnies et un détachement d'assistance militaire* », dit-il, « *soit quelques quatre cents hommes, principalement basés à Kigali* »... Alors que, comme on sait, il a été question à cette réunion d'augmenter cet effectif de 1200 ou 1500 hommes, pour que finalement Édouard Balladur décide d'en envoyer un millier. C'était bien ça l'information du jour. Et le journal du lendemain produisait ainsi une flagrante contre-vérité.

Accordons à Isnard qu'il ne mentait pas forcément, lui. Il ne faisait que reproduire servilement ce qu'on lui avait dit. Comme tous les jours. Ce journaliste s'était fait ainsi le porte-parole de l'armée. Et ses articles s'en ressentiront lourdement, tout le long de la crise rwandaise, ainsi que l'a montré Jean-Paul Gouteux dans son essai, *Le Monde, un contre-pouvoir ?* consacré à la désinformation constante dont a été objet le Rwanda dans ce qu'il appelait « *le quotidien de référence* ».

On comprend que ces questions de la vérité et du mensonge finissent par devenir centrales dans une politique d'une telle envergure criminelle. On comprend aussi que les citoyens puissent avoir du mal à se faire une opinion sur la politique de leur État, lorsqu'ils sont abreuvés de fausses informations, que ce soit au moment des faits, dans le journal du jour, ou seize ans après, dans les mémoires d'un premier ministre.

Bien plus « détaillé » que les exposés gouvernementaux, l'article du journaliste n'aura pas été inclus pour rien dans les archives présidentielles. On y « apprend » surtout combien le FPR serait menaçant. « *Selon des analystes français de renseignement* », dit Isnard, le FPR ne respecterait pas les accords de Dar es Salaam, signés début mars, « *lui prescrivant de se retirer sur les positions qu'il occupait avant l'attaque du 8 février* ». On notait « *l'arrivée sur le terrain de matériels lourds et de munitions supplémentaires* ». On pouvait même entrer dans le détail des « *bitubes de 37mm* », « *lance-roquettes de 107mm* », « *ou de mortiers* » dont aurait été doté le FPR.

Isnard était par contre muet sur l'équipement fourni par la France aux FAR qui combattaient ce FPR. Quant à la nécessité de « *recompléter les matériels et les munitions* » admise la veille par le ministre de la coopération, Michel Roussin, en conseil restreint comme on l'a vu, elle n'était même pas évoquée. Peut-être les « *analystes français de renseignement* » qui l'informaient n'avaient-ils pas cru bon de lui faire part de certains « détails » ?

Mais le journaliste du *Monde* oubliait surtout de mentionner, ce qu'il ne pouvait pas ne pas savoir, que ces accords de Dar es Salaam avaient convenu aussi du retrait des « *troupes étrangères* », ce dont la France n'avait tenu aucun compte, alors même que cette clause des accords concernait en premier chef l'armée française.

Et alors que le gouvernement venait de décider du plus que tripler le contingent français au Rwanda, *Le Monde* annonçait tranquillement le « *retrait de deux compagnies* », « *(trois cents hommes)* ». Ainsi ne resterait au Rwanda que le « *détachement d'assistance* », « *présent en application de l'accord du 18 juillet 1975* », auquel il fallait toutefois ajouter « *deux autres compagnies françaises* », « *autour de l'aéroport de Kigali* », « *prêtes à évacuer les ressortissants étrangers* »...

En conclusion de son article, le propagandiste d'État affecté au « *quotidien de référence* » évoquait ce qui semble bien avoir été un problème sérieux pour les « *analystes* » français : le FPR réclamait que la future armée rwandaise soit neutralisée, « *en demandant en*

particulier que ses troupes puissent entrer à hauteur de 50%, voire 60%, dans la nouvelle armée unifiée du pays ». Cette disposition d'une armée à 50/50 sera effectivement retenue – le FPR se voyant attribuer 40% des effectifs de la troupe et 50% de l'encadrement – dans les accords d'Arusha qui seront signés quelques mois plus tard, en août. On a pu vérifier ultérieurement, en particulier lors des auditions de la Mission d'information parlementaire française, en 1998, combien les hommes de Mitterrand, aussi bien Hubert Védrine que le général Quesnot, considéraient cette clause comme inacceptable – ainsi que cet article pouvait l'annoncer dès avril 1993.

Le document suivant des « *archives Mitterrand* » fait état d'un autre « *conseil restreint* », moins d'une semaine plus tard, en date du 7 avril, un an, jour pour jour, avant le début du génocide. Celui-ci est à en-tête d'Hubert Védrine, mais comporte à la main le nom de « *F. Carle* » – que l'on voit apparaître ailleurs avec son prénom : Françoise Carle –, et s'inspire de la graphie du deuxième document du 2 avril, y compris pour son titre : « *Situation en Afrique et dans l'ex-Yougoslavie* ». Également tamponné « *secret* », ce document succinct comporte deux paragraphes, dont le premier consacré à la Bosnie. On y voit Balladur comme Mitterrand très opposés à l'éventualité de l'entrée de troupes turques « *dans le dispositif de l'OTAN* » qui « *serait de nature à entraîner une guerre générale dans les Balkans* ». L'esprit des croisades intact.

Le deuxième paragraphe, consacré au Rwanda, est l'objet d'un point sommaire.

« Le Président de la République acquiesce à la demande de M. Roussin qu'une mission légère État-major des armées-Coopération soit envoyée sur place pour définir les conditions d'emploi de nos forces. [...] Il est d'accord pour que nous nous bornions, en l'état, à préparer le renforcement de notre détachement à Kigali » [*ainsi que cela avait été décidé le 2 avril*].

Est évoqué, dans un troisième paragraphe, le Cambodge, où l'armée française intervenait, comme en Bosnie, pour l'ONU.

« *En conclusion, le Président de la République fait part de son souhait de ne pas pérenniser ce conseil restreint hebdomadaire* »... Balladur propose que de telles réunions soient convoquées « *en fonction des résultats de la réunion tenue tous les Mardis, au niveau des collaborateurs* » – à Matignon. « *Par ailleurs, il ressent la nécessité, pour son information personnelle, de faire le point sur l'engagement des forces françaises en dehors du territoire national.* »

Pour cette réunion du 7 avril aussi, on dispose d'un deuxième compte-rendu, très différent dans sa forme, s'intitulant « *conseil restreint du 7 avril 1993* », sous-titré « *Rwanda* ».

« – La situation a-t-elle évolué ? » demande le Président en ouverture de séance.

C'est le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, qui répond :

« – Pour l'instant, nous préparons les renforcements. »

« – Est-ce que ça bouge sur le terrain ? » insiste Mitterrand.

C'est son chef d'état-major particulier, le général Quesnot, qui répond cette fois :

« – Le FPR est toujours présent sur les positions qu'il devait abandonner. Il a des hommes en civil, mais avec leurs armes. »

Un ange passe. Ces « *hommes en civil* » suspectés à Paris d'être « *avec leurs armes* », ce sont les Tutsi promis au génocide, comme ceux au massacre desquels l'armée française aurait participé les 13 et 14 mai 1994, ainsi qu'on le découvre dans la récente enquête de notre collaborateur Serge Farnel [voir dans ce numéro l'interview de Farnel].

« – La situation n'a donc pas évolué », conclut le Président.

Est notée alors une « *intervention en fin de séance* » – ce qui laisse supposer que ces compte-rendus sont très incomplets, puisqu'on a au contraire l'impression d'être en début de séance après ces quelques réparties. C'est le ministre de la coopération, Michel Roussin, qui prend alors la parole :

« – Un effort a été demandé à la coopération. Nous allons le faire. Je souhaiterais qu'une mission très légère Coopération/État-major des Armées puisse se rendre sur place pour faire le point, si le ministre de la Défense en était d'accord. »

Lequel répond aussitôt :

« – Oui, bien sûr. »

Le dernier mot de ce document, dont il est noté que manque la deuxième page, revient au premier ministre qui dit « *effectivement* » souhaiter « *faire le point sur plusieurs dossiers* ».

Mais cela est-il possible qu'il manque une deuxième page ? Ne s'agit-il pas là des archives de la Nation ? Ne pourrait-on demander aux fonctionnaires, grassement payés pour les tenir, de prendre un peu plus de soin de notre mémoire collective ? Comment peut-on

admettre que de tels compte-rendus puissent être quasiment contradictoires, si divers dans leur formes, manifestement incomplets et vraisemblablement inexacts ? Enfin, n'est-il pas de la responsabilité des bureaucrates qui en ont la charge, de conserver ces papiers de manière à ne pas en égarer une feuille ?

On comprend, bien sûr, que si la deuxième page « *manque* », c'est bien parce qu'elle a été subtilisée. Or, nous enquêtons sur l'éventualité d'un crime d'État de première importance. La disparition de pièces, en elle-même, constitue une indication lourde de ce qu'il pourrait y avoir là des faits, des propos, des décisions prises par des représentants de la Nation qui seraient inavouables.

On aimerait en savoir plus sur cette « *mission légère* » conjointe du ministère de la coopération et de l'état-major des armées qu'il aura fallu envoyer au Rwanda pour superviser le « *renforcement* » d'un millier d'hommes ordonné par Édouard Balladur qui allait servir à l'entraînement des milices génocidaires.

De fait, dans ces fameuses « *archives Mitterrand* », ainsi que c'est noté à la main – « *plus rien avant [le] 3 août 93* », peut-on lire –, il n'y a plus rien entre ce 7 avril que nous venons d'examiner et le 3 août. Quatre mois de silence alors qu'est mis en place un « *renforcement* » du dispositif français au Rwanda – rien de moins que son triplement, comme on a vu... Et les 3, 4 août, ce dont il sera question, c'est de se féliciter de la signature des accords d'Arusha, intervenue ce 4 août.

Début août, certaines notes du général Quesnot et des compte-rendus de Conseil sont publiables. Ce dont il est question alors, c'est du retrait des troupes, en application des accords. Entre-temps, il aura fallu escamoter les quatre mois où l'intervention française aura été au plus haut. C'est l'heure de la structuration du hutu power, à laquelle avait appelé le précédent ministre, socialiste, de la coopération, Marcel Debarge. Avec ses milices, entraînées par des soldats français, et sa radio, RTLTM, dont on a pu dire qu'elle s'inspirait de la formule d'une radio à succès de la bande FM parisienne, NRJ.

Hutu power+Interahamwe+RTLTM : c'est sur cette base qu'au soir d'Arusha, le colonel Théoneste Bagosora, premier rwandais élève de l'école de guerre française, pouvait déclarer que puisque c'était comme ça, puisqu'on acceptait que l'armée soit composée à 50% de soldats du FPR, puisqu'on était prêt à sacrifier le régime monoethnique sur l'autel de la paix, il allait « *préparer l'apocalypse* ».

Comme on sait, neuf mois plus tard, survenait effectivement le génocide. On s'est déjà posé la question de savoir comment Bagosora pouvait être si sûr de lui pour prophétiser aussi tranquillement quelque chose d'aussi énorme. Il n'est pas exclu qu'on ait là, dans ce silence des archives, un embryon de réponse. Le régime d'Habyarimana pouvait compter depuis 1975 sur la coopération de la gendarmerie française offerte par Giscard. Depuis octobre 1990, le soutien actif d'unités d'élites de l'armée française lui avait plus d'une fois sauvé la mise. Mais en 1993, dans l'élan de la radicalisation proposée par Marcel Debarge, le gouvernement d'Édouard Balladur avait largement fait monter les enchères. C'est dans ce contexte que Bagosora pouvait annoncer « *l'apocalypse* ».

Le 7 avril, le journal-mémoires de Balladur rend compte d'un dialogue avec Mitterrand, « *après le conseil* » – confirmant qu'il y avait bien eu deux conseils cette semaine-là, à moins de sept jours d'écart, sans qu'à aucun moment ne soit expliquée cette précipitation qui faisait déroger au rythme hebdomadaire annoncé, celui-ci à peine institué. Mais ce jour-là, le président et le premier ministre n'aurait parlé que de problèmes familiaux de Chirac, touchants de sollicitude...

Le 8, grand jour, Balladur fait une « *déclaration de politique générale* » à l'assemblée nationale. « *Je voulais que mon action fût placée sous le signe de la vérité et de la franchise.* » Faut-il ajouter « *sic* » ? « *Le mensonge est d'un usage fort répandu* », peut-il constater en expert. Laissons la parole à ce connaisseur :

[Il voulait parler] « pas seulement *[du mensonge]* qui masque la pensée, dissimule les intentions jusqu'au moment où il y a intérêt à les découvrir, qui est assez banal, voire légitime...

Je pense à celui, plus pervers, qui consiste à dire sciemment le contraire de la vérité, à prêcher le faux pour savoir le vrai, à développer une conviction différente selon les interlocuteurs ; il ne faut pas se faire prendre, faute d'y perdre sa réputation, ce qui, pour beaucoup, n'est certes pas le plus grave, mais surtout son efficacité : un mensonge utile ne peut être le fait d'un menteur avéré et connu comme tel.

S'il s'agissait seulement d'un jeu entre initiés, rivaux dans la conquête des places, servant à tromper leurs pairs au Parlement, au gouvernement, au sein des partis... [...] Ce peut être un grand plaisir de duper... [...] un raffinement qui procure... le sentiment de s'adonner à un art ésotérique et subtil. »

Se regardant peut-être dans un miroir, il ajoute :

« Combien d'hommes publics ai-je entendu se vanter de leurs mensonges, en tirer gloire, mais se scandaliser qu'on leur mentît, ne pas trouver de mots assez durs pour qualifier un comportement identique au leur ! »

Pour conclure cette intéressante dissertation qui tombe si à propos dans son récit, Balladur semble tout à coup sincère :

« On affirme souvent que la démocratie ne peut vivre sans la vérité. Rien de moins sûr : son exercice revient à convaincre pour entraîner la majorité, ce qui ne rend pas toujours délicat dans le choix des moyens. »

Face à un si confondant réalisme, on voudrait pousser ici le cri de l'idéaliste : oui, la démocratie ne peut vivre sans vérité. Si le journal, comme le mémorialiste ou l'historien disent le contraire de ce qui se passe, comment le citoyen peut-il déterminer ses choix, comment la collectivité peut-elle se guider ? Ce qui est sûr, c'est qu'une certaine tradition politique, celle des Balladur et Mitterrand, Chirac ou Sarkozy, cultive l'« *art ésotérique et subtil* » consistant à se moquer de tous pour mener à son paroxysme l'État-gangster. Jusqu'au degré de l'État-génocidaire.

Le 14 avril, nos archives ne se souviennent de rien, mais Balladur, lui se souvient d'avoir insisté, en conseil des ministres, « *sur la nécessité de ne pas nous accommoder égoïstement de la permanence de conflits ethniques* ». Il parlait là, bien sûr, de la Yougoslavie. Pas un mot du Rwanda.

Le 26 mai, toujours pas un mot du Rwanda. Mitterrand fait l'éloge insistant du directeur de la gendarmerie. Balladur s'étonne de cette insistance : « *J'en aurai l'explication plus tard grâce aux explications données par la presse sur le rôle de la gendarmerie dans un certain nombre d'affaires.* » Les « gendarmes de l'Élysée » étaient, pourtant, déjà bien connus – et depuis le début de l'ère mitterrandienne. On ne le avait pas encore vus au Rwanda par contre – où ils seront extrêmement présents.

Le 2 juin, toujours pas un mot du Rwanda. Mitterrand et Balladur arrivent gare de Lyon :

« Lorsque nous descendons du TGV (...), quelques applaudissements saluent Mitterrand sur le quai. Il me dit :
– Ce sont des immigrés qui doivent applaudir !
– Je suppose qu'ils ignorent que vous venez d'accepter l'inscription du projet de loi Pasqua sur l'immigration à l'ordre du jour du Conseil des ministres. »

Le 21 juin, lors d'un sommet européen à Copenhague, Mitterrand intervient :

« Le risque est grand d'un éclatement en ethnies qui se veulent des États, comme au Moyen-Âge. »

Où donc avait-il appris l'Histoire ? Fascinant de voir comment l'idéologue voit tout par le prisme de son idéologie. Le marxiste verra partout de la lutte des classes, et le raciste de la lutte des races. Où l'aura-t-il vue, cette ethnie qui se voulait État, « *au Moyen-Âge* » ? En 1993, au Rwanda ou en Bosnie, par contre...

Le 28 juillet, les deux hommes parlent de l'affaire Elf. Toujours pas un mot du Rwanda, mais Mitterrand s'exprime sur l'Afrique :

« De toutes façons, en Afrique, il y a des réseaux : le réseau Pasqua, le réseau Roussin, le réseau Chirac et un petit réseau socialiste [...] (il y revient sans cesse) » [*note Balladur entre parenthèses*].

Le 24 novembre, le temps a passé, toujours sans un mot sur le Rwanda. Ce jour-là sont évoquées bien des choses, dont l'Afrique. Balladur dit de Mitterrand :

« Il est précis, perspicace, très informé de tout ; comme éclairé par une lumière surnaturelle, il considère les problèmes d'une autre manière que le commun des dirigeants du monde. À ses yeux, la référence suprême de la politique, c'est l'amour de l'humanité tout entière, *fondé sur la foi en Dieu* »... [*C'est moi qui souligne.*]

Ce dernier témoignage est essentiel – et rare, la religiosité comme l'antisémitisme de Mitterrand n'étant presque jamais évoqués. Essentiel quand on sait combien le crime rwandais est avant tout un crime de l'Église, dont Mitterrand et Balladur n'auront été, au fond, que les humbles serviteurs – des soldats de Dieu. Tout comme les membres des forces spéciales envoyés au cœur de l'Afrique pour appliquer cette ignoble politique, et comme les exécutants rwandais de ce crime imprescriptible.

Le temps passe, et toujours pas un mot du Rwanda. Arrive le 6 avril 1994, pas un mot. « *Nous parlons de mon voyage en Chine.* » En effet, ce jour-là le premier ministre sera loin. Très loin du Rwanda où l'on assassinait Juvénal Habyarimana et où commençait le génocide des Tutsi. Balladur ne s'en avise pas.

Le 13 avril, toujours pas un mot du Rwanda :

« Je dis à Mitterrand mon hostilité à l'idée des Affaires étrangères et de la Défense d'assurer à M. Boutros Ghali de la mise à dis-

position permanente de l'ONU d'un contingent de 10 000 militaires français. »

N'était-ce pas une bonne idée pourtant, et si opportune à l'heure où le contingent belge se retirait de la Minuar, au Rwanda, suite au meurtre de dix casques bleus. Mais pas un mot de ça dans les mémoires d'Édouard Balladur...

Par contre, ce jour-là :

« Mitterrand me parle longuement et spontanément du suicide de Grossouvre qui s'est tué à l'Élysée vendredi dernier [soit le 7 avril, au lendemain de la mort d'Habyarimana] d'une balle dans la tête :

– La presse raconte des tas d'histoires, dit Mitterrand. Je n'avais nullement rompu avec lui. Il venait ici quatre fois par semaine. Il portait le titre de directeur des Chasses présidentielles, ce qui lui donnait un certain nombre d'avantages. Je le voyais moins souvent depuis quelques années, mais je le voyais tout de même beaucoup. Je l'ai reçu la veille, il était en pleine démente sénile, il le disait lui-même, et comme c'était un homme fier, il en souffrait certainement. Il était persuadé qu'on allait l'assassiner, et il avait dit à Anne Lauvergeon, il y a quelques jours, qu'elle était elle-même menacée de l'être. Vendredi, il a reçu à l'Élysée, dans son bureau, un ami médecin qui est un grand chasseur et auquel il a tenu des propos tels que celui-ci a demandé à me voir tout de suite et m'a dit : "Il faut faire très attention, il est saisi de pulsions suicidaires, il va très mal." J'ai aussitôt demandé au médecin de service de l'Élysée d'aller le voir, ce qu'il n'a fait qu'au bout d'un quart d'heure, puisqu'il n'était pas au palais. À ce moment-là, Grossouvre s'était déjà suicidé. »

Il avait peur d'être assassiné ou il était suicidaire ? Il faudrait savoir. Ce n'est pas tout-à-fait la même chose. Par contre, pour des menteurs, de dire tout et n'importe quoi ne fait pas de différence, ça, c'est sûr.

Le 20 avril, le génocide bat son plein au Rwanda, mais toujours pas un mot à ce sujet dans le journal de Balladur. Ce jour-là, Mitterrand évoquera non les Tutsi, mais les Juifs...

« Il revient sur l'attitude des Juifs, ce qu'il appelle leur intolérance et leur sectarisme... »

Le 18 mai, *Libération* fait sa couverture sur les responsabilités françaises au Rwanda, mais le Président et son premier ministre ne semblent pas avoir eu l'occasion d'en parler.

« Nous sommes d'accord pour ne pas refuser un appui logistique français au contingent de 5 500 hommes que l'ONU compte envoyer au Rwanda. »

C'est tout. Pas un mot de plus sur le sujet, sauf lorsque Mitterrand évoque « *le pauvre Kouchner qui, n'ayant plus de place, s'est précipité au Rwanda* »... Par contre, ce jour-là encore, Mitterrand évoquera non les Tutsi, mais les Juifs :

« Avez-vous remarqué que la plupart des intellectuels français qui se passionnent pour la Bosnie et les musulmans, et qui estiment que je n'en fait pas assez, sont juifs ? »

Le 1er juin, près de deux mois après le début du génocide, alors que celui-ci est en fait pour l'essentiel achevé, les assassins poursuivant les rares rescapés des tueries massives d'avril et de mai, Balladur évoque enfin le Rwanda :

« Sur le Rwanda, je lui dis que nous ne pouvons pas continuer à rester silencieux et passifs devant le drame qui s'y déroule. »

Le génocide est déjà reconnu par le Pape et par le secrétaire général de l'ONU. Même le ministre des affaires étrangères de Balladur, Juppé, a fini par qualifier ce qui se passait au Rwanda de « *génocide* ». Le premier ministre français ne semble pas en être là (et c'est d'autant plus frappant qu'il publie son livre quinze ans plus tard, tenant en quelque sorte à afficher un parti pris) :

« La guerre civile entre Hutus et Tutsis, déclenchée depuis deux mois, entraîne d'épouvantables massacres, et un exode des populations vers l'ouest. »

Ainsi, pour lui, le génocide était une « *guerre civile* », et ce dont il fallait s'inquiéter, c'était de « *l'exode des populations vers l'ouest* » – cet exode étant celui des « *populations* » compromises dans l'entreprise génocidaire. L'exode suivra le génocide du fait de l'avancée de troupes du FPR, mais plus encore du fait de la prise en otage dont ces « *populations* » faisaient l'objet de la part du groupe génocidaire, qui les poussait devant lui, comme pour se protéger de la masse de ces millions d'hommes et de femmes, parmi lesquels les assassins pouvaient s'éclipser. Balladur annonce ce jour-là ce qui sera, quelques semaines plus tard, l'opération Turquoise, dont l'objet principal sera, en effet, de voler au secours de ces « *populations* » abritant les génocidaires.

« Nous devons prendre une initiative, en appeler à la communauté internationale. Je demande à Juppé de prendre les premiers

contacts en vue d'une action collective dont je n'aperçois pas encore les formes, l'ampleur, ni le mandat. Dans tout le pays, l'émotion est vive. »

Et ceci n'aurait rien inspiré à Mitterrand, dont le « silence » atteint un degré surréaliste, Balladur lui prêtant alors cette curieuse répartition :

« L'institut de sondage le plus fiable est BVA. »

Puis, ils parlent de Giscard, de la Russie, de leurs « *désaccords sur les nominations* ».

Le 8 juin, pas un mot sur le Rwanda. Il est question des commémorations du cinquantième anniversaire du débarquement en Normandie, des « *onze grands projets de réseaux européens* », de la visite de Bill Clinton, du ministre de la culture, Jacques Toubon, de la fatigue de Mitterrand – « *Je ne suis plus jeune* », dit-il –, de la nomination des commissaires européens, d'un échange au Conseil des ministres sur le fait qu'il lui avait « *transmis ses pouvoirs* » pour assister à un spectacle lors de la commémoration du débarquement à Caen. Mais pas un mot sur le Rwanda.

Le 12 juin, élections européennes. Pas un mot sur le Rwanda.

Le 15 juin, Conseil des ministres. Mitterrand commente les élections européennes. Puis, ils discutent longuement de la question des « *nominations* ». Pour Mitterrand il importerait de « *laisser le général Fleury un an à la tête d'Aéroport de Paris* », après quoi, il souhaiterait que lui succède le préfet Chassigneux « *qui est à mes côtés et qui dirige mon cabinet* ». Mais ce jour-là, page 244, il va enfin être question du Rwanda – à l'heure où que les premiers éléments du dispositif Turquoise se mettent déjà en place...

« *La situation au Rwanda s'aggravait* » dit le premier ministre qui semble ignorer, donc, qu'à cette date le génocide est quasiment achevé. Ce qui « *s'aggravait* », en fait, c'était le bruit médiatique...

« La guerre civile endémique entre Hutus et Tutsis entraînait des massacres dont des centaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants étaient les victimes. »

Le premier ministre français n'aurait toujours pas entendu parler du génocide des Tutsi dénoncé de tous côtés.

« Le drame impliquait la France, longtemps présente, trop présente. »

Il s'en sera rendu compte...

« Nous devons au plus vite décider quelle serait notre action, d'autant plus qu'une campagne internationale venimeuse et violente mettait en cause notre responsabilité »...

Et pourquoi donc ?

« Depuis de nombreuses années, la France apportait son aide au gouvernement régulier, dominé par les Hutus. »

Voilà qui est factuel.

« Arrivé au pouvoir, j'avais, dès avril 1993, décidé de limiter notre présence militaire... »

Voilà qui est grossièrement mensonger, comme on a pu le voir grâce aux compte-rendus des « *conseils de défense restreints* » qu'il dirigeait, en avril 1993 justement. Alors qu'il ordonnait l'envoi de mille hommes supplémentaires, voilà qu'il aurait donc

« décidé de limiter notre présence militaire, ramenée à quelques dizaines d'hommes »...

Il aurait aussi décidé

« de réduire nos livraisons d'armes à ce qui avait été arrêté avant 1993, puis de les supprimer totalement. »

On se souvient au contraire de comment le ministre de la Coopération, Michel Roussin, pouvait, dès la première réunion consacrée au Rwanda, solliciter des rallonges budgétaires pour « *recompléter les matériels et les munitions* ». Et comment, avec l'accord de Mitterrand, il avait été décidé qu'il en soit ainsi – c'est-à-dire que le ministère de la coopération puisse s'engager « *davantage* » dans ce dossier, en dépit de son « *endettement* » vis-à-vis du ministère de la Défense.

En un mot, ce qui avait été décidé ce jour-là, c'est d'un crédit illimité pour la coopération militaire rwandaise. Si l'on pouvait signaler que celle-ci était très au-delà de son budget, et qu'elle ne pourrait que « *s'endetter* » plus en augmentant le niveau de l'intervention française, en suscitant l'approbation du Président de la République et du premier ministre, cela signifiait bien qu'il n'y avait là, a priori, pas de limites.

« *Participer plus activement à ce dossier* » en dépit de ses « *dettes* », signifiait bien dépenser plus, et a priori sans compter. Et c'est bien comme ça que l'avait compris le premier ministre qui pouvait dire :

« Nous devons être davantage présents. » (...) « Il faut apporter des moyens supplémentaires à nos forces. »

Balladur, le menteur. Devant la mission d'information parlementaire, en 1998, l'ancien premier ministre n'hésitera pas à être extrêmement précis quant aux livraisons d'armes incriminées :

« entre mars 1993 » *[date de son arrivée à Matignon]* « et la décision d'embargo d'avril 1994 » *[le gouvernement n'aurait procédé]* « qu'à des livraisons extrêmement limitées », « effectuées en vertu d'autorisations délivrées (...) avant 1993 ». *[Il s'agissait]* « entre autres » *[de]* « 7 pistolets ou revolvers », *[de]* « 160 parachutes » *[alors que l'armée rwandaise ne disposait pas d'aviation, ainsi qu'il le remarquera lui-même...]*, « et de pièces de rechanges pour véhicules militaires », « ainsi que 1000 projectiles pour mortiers de 60mm ». *[Et ceci]* « conformément à une décision d'autorisation interministérielle datant de 1991 »...

Cet orfèvre en mensonge n'hésitait pas à ajouter que

« en avril 1994, [...] la décision de ne plus livrer d'armes, sous aucune forme *[avait été]* prise par son Gouvernement avant l'embargo décidé par les Nations unies. »

Loin d'arrêter les livraisons d'armes, son gouvernement les poursuivra au moins jusqu'en mai 1994, ainsi que pouvait le reconnaître le ministre des affaires étrangères de Balladur, Alain Juppé, en recevant Philippe Biberson et Brigitte Vasset, de Médecins sans frontières, le 12 juin 1994 (et ainsi que c'est rapporté dans *Une guerre noire*, page 314) :

On lui a posé la question : « On dit qu'il y a des livraisons d'armes au gouvernement rwandais ou au gouvernement intérimaire ou au gouvernement en fuite, est-ce qu'il est exact que la France continue des livraisons d'armes à Goma ? » Juppé dit : « Écoutez, tout ça c'est très confus, il y a effectivement des accords de coopération ou de défense avec le gouvernement, il y a peut-être eu des reliquats mais, en ce qui concerne mes services, je peux vous dire que depuis fin mai il n'y a certainement plus aucune livraison d'armes... » Mais en même temps, il a dit en regardant de l'autre côté de la Seine donc vers l'Élysée : « Mais ce qui peut se passer là-bas, moi je n'en sais rien. »

Quant aux livraisons d'armes clandestines y compris pendant le génocide, il y aurait lieu de s'intéresser à l'historique des comptes de Félicien Kabuga domiciliés à l'agence de la BNP, place des Ternes, dans le VIII^{ème} arrondissement de Paris. Une commission d'enquête de l'ONU demandait des explications à leur sujet déjà il y a plus de dix ans, en 1999, au gouvernement français – qui aura omis de répondre. Le ministre des affaires étrangères responsable de cette non-réponse s'appelait alors Hubert Védrine.

Martin Marschner témoigne de même [voir *La Nuit rwandaise*, n°3] que cette agence BNP de la place des Ternes aurait pu servir pour faire transiter éventuellement un milliard de francs – 150 millions d'euros –, détournés de la Caisse centrale de réassurance, la CCR, pour financer les armes du génocide. Le ministre du Budget responsable de ces mouvements financiers éponges par de l'argent public s'appelait Nicolas Sarkozy.

Félicien Kabuga, connu pour avoir été le financier de la Radio télévision libre des mille collines (RTL), également fameux pour des achats massifs de machettes chinoises à la veille du génocide, est considéré comme le milliardaire du groupe génocidaire. Kabuga fait partie de ces personnes qui intéresseraient le Tribunal d'Arusha dont on peut craindre que ce tribunal mette un terme à ses travaux avant qu'il ne soit inquiété.

Mais revenons à l'exposé de l'ancien premier ministre :

« Le 6 avril 1994 (...) les massacres s'amplifièrent, les rebelles tutsis poursuivant leur avance sur la capitale, Kigali. »

Notons ici les subtils glissements de sens : le 6 avril, on n'a pas vu des « massacres » « s'amplifier », mais un génocide commencer. Cette phrase laisse entendre que lesdits « massacres » pourraient être du fait de l'avancée des « rebelles tutsis »... L'ambiguïté qui l'imprègne n'est bien sûr pas le fait du hasard, ainsi qu'on le vérifie dès la phrase suivante où la seule question qui se pose à « la France » est de savoir si elle doit « intervenir » pour « stopper l'avance des rebelles » et, de ce fait, « prendre part à une action de guerre », ce qui veut bien dire, en clair : se ranger aux côtés des forces génocidaires contre leurs adversaires...

Balladur se souvient de comment « certains militaires de haut rang » pouvaient alors imaginer un « lâcher de parachutistes sur Kigali » qui aurait eu, « selon eux », « l'heureux effet de faire reculer les rebelles ». Rigoureusement indifférent au fait génocidaire, le premier ministre s'y serait alors opposé « absolument », voyant là « une opération coloniale dont nous n'avons pas les moyens ».

Aussi spécieuse que puisse sembler une telle nuance, le responsable du gouvernement français au temps du génocide va astucieusement la creuser, jusqu'à se présenter comme... l'adversaire du génocide. La manœuvre est fine. Les historiens de l'avenir, ou les commissions d'enquête, parviendront peut-être à dater cette opération particulière au sein de l'opération spéciale génocidaire, l'entreprise de

sauvetage du premier ministre. Il n'est pas impossible qu'elle trouve son point de départ tardivement, autour de ce 15 juin où le journal de bord d'Édouard Balladur mentionne le Rwanda pour la première fois. Cette thèse, prétendant qu'il y aurait eu des divergences sérieuses entre l'Élysée et Matignon, sera dès lors très fortement appuyée, de toutes parts.

Qu'on nous excuse ici de spéculer un instant, mais il est bien probable que Balladur et Mitterrand aient pris en compte alors la très faible espérance de vie du Président. Il fallait ménager l'avenir, et avoir quelque chose à dire face à d'inévitables critiques qui viendraient, et que l'on voyait déjà pointer depuis la mi-mai. Ainsi travailleront-ils à mettre en scène leurs divergences, dans lesquelles Balladur prendrait le beau rôle. Et c'est probablement d'ailleurs ce choix stratégique qui impose à l'ancien premier ministre de mentir de façon si éhontée, systématiquement. Dans ce scénario particulier, le « fusible », une fois n'est pas coutume, aurait été le Président...

Paré ainsi de son manteau vertueux, l'ancien premier ministre nous explique comment il se méfiait

« des relations trop proches entre certains milieux français et les dirigeants africains. »

Sombrant dans la sincérité la plus criante, il évoque comment il en avait eu « *la sensation presque physique* », lors des obsèques du président ivoirien, Félix Houphouët-Boigny, en janvier de cette sombre année 1994. C'est en particulier « *lors du déjeuner qui suivit* » ces obsèques, que lui était apparue cette « *complicité* » « *entre Français* » et « *Africains* », « *droite et gauche mêlée* ». Pour un peu, il dénoncerait ses amis... Une « *complicité* » qui « *éclatait sans pudeur* », dit-il. On aimerait en savoir plus...

Il savait « *qu'à l'Élysée comme aux Affaires étrangères* », « *des responsables alimentaient la presse en propos outranciers* », « *et militaient pour une intervention militaire* ». Là encore, on aimerait en savoir plus. À quels « *propos outranciers* » se réfère là le premier ministre du génocide ?

Quant à l'hypothèse d'une intervention militaire plus offensive que Turquoise, on a pu en entendre parler. On se souvient que Bernard Kouchner s'était rendu à Kigali, à la mi-mai, ainsi que c'est rapporté à la date du 18 mai : « *le pauvre Kouchner qui, n'ayant plus de place, s'est précipité au Rwanda* », aurait dit Mitterrand... Muni d'un « *mandat informel* » du secrétaire général de l'ONU, Kouchner

retournera à Kigali à la mi-juin. On dispose à ce sujet de la reconstitution proposée par le rapport d'Human Rights Watch – œuvre de feu Alison des Forges :

« Kouchner était prêt à défendre l'idée d'envoyer des troupes françaises dans la capitale. Le 17 juin il rendit une visite, avec un de ses collègues, au général Dallaire à Kigali. D'après une personne présente lors de l'entretien, les deux visiteurs français avaient avec eux une carte, sur laquelle était tracée une ligne délimitant la zone qui devait se retrouver sous le contrôle français. Comme sur la carte présentée par les représentants français aux Nations unies, elle englobait une grande partie de l'ouest du Rwanda et des portions de la ville de Kigali. Kouchner aurait pressé Dallaire de solliciter l'intervention de troupes françaises pour sauver des orphelins et des missionnaires bloqués derrière des "lignes Interahamwe", dans la capitale. »

Des Forges explique :

« Une telle prière de la part de Dallaire aurait pu persuader ceux qui demeuraient sceptiques, aux Nations unies comme à Paris, d'approuver l'envoi des forces françaises à Kigali. »

Et raconte :

« Dallaire, suspicieux quant aux intentions françaises, répondit en colère :

– Non ! Je ne veux pas voir de Français ici. »

Interrogé par Human Rights Watch, en 1998, au sujet de cette carte, Kouchner se souvenait de l'avoir reçue « *des mains de responsables officiels à Paris* », « *mais pas de qui* »...

Selon Des Forges, « *Dallaire n'étant pas disposé à lancer l'appel, les partisans d'une opération relativement limitée influencèrent le plan adopté* » de Turquoise – ce que confirme la lecture des « *archives Mitterrand* », comme on verra plus loin.

On dispose aussi d'informations sur le voyage du conseiller politique du ministre de la défense, Jean-Christophe Ruffin, accompagné de Gérard Prunier, où il aurait été question de négocier la libération de soldats français capturés par le FPR au cours d'opérations contre les forces génocidaires.

Ce qu'on sait surtout aujourd'hui, depuis l'enquête de Serge Farnel, c'est que les 13 et 14 mai, l'armée française aurait pu se compromettre directement dans un crime de grande envergure, en organisant et en exécutant l'extermination de dizaines de milliers de rescapés, réfugiés dans les monts de Bisesero. Il y avait dès lors grand

intérêt à donner le change. L'idée d'une intervention qui éviterait de mettre en lumière le caractère directement criminel de la politique française, s'imposait. C'est le point de vue que défendait Gérard Prunier, au ministère de la défense, pour le compte de François Léotard qui, « balladurien », devait endosser le « beau rôle », alors qu'Alain Juppé, « chiraquien », serait présenté dans ce scénario comme un « va-t-en-guerre » associé au président Mitterrand. Partage des rôles politique, comme on voit, mais bien peu conforme à ce qu'on entrevoit de la psychologie de ces hommes, telle qu'elle apparaît, entre autres, dans les dialogues des « conseils » interministériels.

Balladur insiste :

« Je proposai moi-même une opération strictement humanitaire, destinée à sauver des vies d'hommes quelle que fût leur appartenance communautaire. »

L'objet de Turquoise sera, comme on sait, surtout de sauver les forces génocidaires « hutu » en déroute. La pensée « *humanitaire* » de Balladur ne parvenait manifestement toujours pas à intégrer le fait qu'il y ait eu un génocide, et non des « *massacres interethniques* », et se souciait en fait, dans ce contexte, de porter secours aux « amis » de la France en difficulté. Mais il se drapait néanmoins du plus vertueux manteau, pour décider, olympien, les « conditions » qu'il entendait fixer pour une telle entreprise.

Véritable événement dans l'histoire de la Vème République, jamais vu y compris au cours des deux expériences de « cohabitation » de François Mitterrand avec une majorité parlementaire contraire à la majorité présidentielle, la lettre du 21 juin 1994 qu'Édouard Balladur adressait au président de la République dans laquelle il prétendait « *fixer* » « *les principes de notre décision* ». Scandaleuse intrusion dans le « domaine réservé » présidentiel, crime de lèse-majesté pourrait-on dire... L'ancien premier ministre ne résiste pas au plaisir de reproduire ce document « historique » dans son livre. Il y dicte là dans le détail ce que lui semblent être « *les conditions de réussite de l'opération* ».

Pour ne pas laisser ce « coup d'État » s'enfouir dans le secret d'une correspondance qui ne serait publiée que seize ans plus tard, le lendemain, le 22 juin, le premier ministre prenait la parole à l'Assemblée nationale, pour y présenter son point de vue.

« Notre intervention était justifiée essentiellement par des considérations morales », dit-il.

Mais de même que tout à l'heure il ne pouvait s'empêcher d'oublier le génocide au profit de « *massacres interethniques* », il explique cette fois que cette « *intervention* » fondée sur des « *considérations morales* » s'impose après l'échec de « *nos efforts diplomatiques pour obtenir l'arrêt des massacres et...* » un « *cessez-le-feu* ». Cela aura été en effet la politique française que de militer pour un « *cessez-le-feu* ». C'était le sens de la mission de Kouchner auprès de Dallaire.

Or, un « *cessez-le-feu* » entre les forces génocidaires et leurs adversaires du FPR signifiait, en clair, la perpétuation du génocide dans la zone qui resterait sous contrôle génocidaire. En même temps qu'il ne reconnaissait toujours pas le génocide, parlant de « *l'arrêt des massacres* », il revendiquait une « *solution* » politique qui permettrait sa perpétuation... Ceci ayant échoué, il osait faire appel maintenant à des « *considérations morales* ». Nous allions intervenir, « *pour des raisons humanitaires, et pour cela seulement* ».

On a pu voir [dans un autre article de ce même numéro] comment Pierre-Henri Bunel, affecté à l'époque à l'état-major parisien de Turquoise, a pu comprendre l'opération « *humanitaire* » en question comme une façade destinée à camoufler une autre « *mission* » consistant à récupérer les éléments des forces spéciales françaises qui étaient demeurés au Rwanda après le départ officiel de l'opération Amaryllis à la mi-avril. Les hommes qui avaient pu intervenir, par exemple, les 13 et 14 mai pour le massacre de Bisesero. Ainsi cela pouvait ne pas avoir été « *seulement* » pour des raisons humanitaires que l'armée française avait mobilisé des moyens considérables.

On ne comprend toujours pas d'ailleurs, même rétrospectivement, pourquoi Turquoise s'était mobilisée sur un tel pied de guerre. Les observateurs à l'époque étaient estomaqués de voir le déploiement de matériel offensif, manifestement inadapté pour une « *opération humanitaire* ». On pensait que cela pouvait avoir été une trace du premier projet, celui attribué à Mitterrand et à Juppé dont Kouchner s'était fait l'avocat auprès de Dallaire, d'une intervention sur Kigali, supposant la possibilité d'un affrontement direct avec le FPR. À la réflexion, cette hypothèse ne résiste pas : il était toujours temps, même à la dernière minute d'économiser la location des avions gros porteurs russes, et tout ce que cela pouvait supposer comme frais que d'envoyer 2 500 hommes équipés d'armements lourds, comme des blindés et autres gadgets fantaisistes propulsés à 8 000 kilomètres de la France pour rien.

Il est plus probable que l'on ait alors décidé d'équiper les soldats de Turquoise comme une armada invincible parce qu'il était hors de question de voir échouer l'autre mission – la récupérations des forces spéciales. Pour ceci tous les moyens étaient bons. Et l'on ne cachait pas au FPR que s'il ne relâchait pas aussitôt les hommes qui s'étaient fait prendre à Butare, par exemple, il en prendrait plein la gueule. Le colonel Thauzin sera même sanctionné alors pour s'être exprimé en des termes comparables y compris devant des journalistes, ce qui pouvait donner une mauvaise image des « *considérations morales* » supposées présider à l'opération Turquoise.

« Il ne faut à aucun prix nous embourber seuls, à 8 000 kilomètres de la France, dans une opération qui nous conduirait à être pris pour cible dans une guerre civile » [*concluait Balladur, dans sa lettre du 21 juin*].

Le risque n'était pas moins présent, et c'est pourquoi il fallait non seulement sécuriser l'opération militaire en lui fournissant tous les moyens nécessaires, mais habiller celle-ci, à grand renfort de publicité, du blanc manteau de l'action humanitaire.

Quinze ans plus tard, presque impeccable, l'ancien premier ministre peut dire qu'il remarquait

« que les plus menacées étaient pour l'essentiel des populations tutsis dans la zone contrôlée par le gouvernement. »

Enfin une « remarque » exacte.

[*Toutefois*] « en aucun cas nos forces (...) ne prendraient parti dans les luttes internes au Rwanda », [*ajoute-t-il à la phrase suivante*]...

« *Nous ne pouvions laisser des populations livrées au génocide* », dit-il, de nouveau impeccable. Voilà qu'il va même oser se faire grandiloquent :

« il fallait qu'un pays se lève pour mettre fin à un des drames les plus insupportables de l'Histoire. »

Pour un peu on applaudirait, les larmes aux yeux...

La chute n'est pas moins bonne :

« Si je songe aux critiques dont notre action a été l'objet plusieurs années plus tard, quand on a tenté de mettre en cause notre armée et de lui faire grief d'une prétendue complicité avec les auteurs du génocide, je suis indigné ! »

Fermez le ban. Notre auteur vient de consacrer quatre pages au sujet, à la date du 15 juin. Il y reviendra le 17 juin, dans la foulée :

« J'avais à plusieurs reprises discuté avec Mitterrand en tête à tête de notre action au Rwanda. »

Voilà qui est assurément intéressant. On peut regretter toutefois qu'y compris dans un livre publié seize ans plus tard qui s'intitule « *conversations avec Mitterrand* », Édouard Balladur n'ait pas la bonté de nous faire part du contenu de ces entretiens, dont aucun n'a été évoqué encore, jusqu'à ce 17 juin 1994, après quinze mois de gestion de ce dossier épineux en commun. Ce simple aveu, que nous avons ici en creux, du silence sur ces conversations particulières tout au long des 247 pages précédentes, est extrêmement lourd de conséquence. S'il n'a rien dit, c'est bien que cela n'est pas racontable. L'inavouable.

Balladur nous dit aussi avoir « *fait prévaloir [ses] vues lors d'un Conseil de défense* ». On a recherché ce « *Conseil de défense* » dans les « *archives Mitterrand* » dont on dispose (archives qu'il faut prendre avec des pincettes quand on voit les scandaleux « *trous* » qu'elles comportent, mais qui donnent néanmoins plus que des indications). Le 15 juin, se tient effectivement un « *Conseil restreint* » auquel assistait le premier ministre. Et c'est le président qui dirige les débats et déclare d'emblée que « *la situation exige que nous prenions d'urgence des mesures* ». Les ministres de la coopération – Roussin –, de la défense – Léotard –, et des affaires étrangères – Juppé –, exposent les difficultés de la « *situation* ». Intervient ensuite le premier ministre. Que dit-il ?

« – Nous ne pouvons plus, quels que soient les risques, rester inactifs. Pour des raisons morales et non pas médiatiques. »

Pour un peu, on applaudirait.

« – Je ne méconnaissais pas les difficultés. Je pense que si d'autres puissances sont prêtes à étudier avec nous une intervention humanitaire, il n'y a pas d'inconvénients. »

On entend déjà un bémol, mais le comble est à venir :

« – D'ailleurs il y a tellement de chances pour que les autres refusent qu'il n'y a pas grand risque à le demander. »

De quelle « *morale* » est-il question là ? Ne pas « *rester inactifs* » consisterait ainsi à faire semblant de vouloir faire quelque chose, tout en posant des conditions – que d'autres puissances s'engagent –, dont on espère par avance qu'elles ne soient pas remplies, pour être sûr de pouvoir... « *rester inactifs* » ! Le caractère tortueux de cette pensée est presque amusant.

Il suggère la marche à suivre :

« – À l'occasion du prochain incident [*on voit mal ce que le premier ministre de la France pouvait considérer comme un « incident » dans le contexte d'un génocide*] le ministre des affaires étrangères pourrait en parler ouvertement à nos partenaires. Je pense aux Américains, aux Européens et pas seulement aux Africains. [...] Mais il faut « faire quelque chose ». »

On aura ajouté ici les guillemets qui s'imposent, la conception de « *faire quelque chose* » étant comprise comme il l'a exposée sans « *grand risque à le demander* ». Ce qui ne l'empêche pas de conclure, grandiloquent :

« – Dans des cas aussi affreux, il faut savoir prendre des risques. »

Peut-être certains auront-ils souri à l'entendre, mais ce n'est pas rapporté dans ce compte-rendu officiel...

C'est Mitterrand qui prend la parole à sa suite, suggérant une intervention « *limitée* » à « *quelques objectifs* », à commencer par « *Kigali même* » :

« – Quelques centaines d'hommes concentrés sur quelques sites devraient suffire.[...] La difficulté est de déterminer comment débarquer et de quelle façon y arriver », conclut, technique, le Président.

C'est Léotard, le ministre de la défense, qui lui demande :

« – Dois-je comprendre que cette opération est une décision ou qu'il s'agit seulement d'en étudier la possibilité ? »

« – C'est une décision dont je prends la responsabilité », tranche Mitterrand.

Léotard objecte :

« – Le problème est qu'ensuite, il faudra partir. »

Mitterrand écarte l'objection :

« – Les Rwandais ne sont pas disposés à faire la guerre contre nous. »

Roussin suggère de « *prendre des contacts avec l'Ouganda* » – sous-entendu pour dissuader le FPR d'une telle confrontation.

Mitterrand l'approuve :

« – Museveni sera raisonnable. »

On approche de la conclusion :

« – Ce que j'approuve, dit Mitterrand, c'est une intervention rapide et ciblée mais pas une action généralisée ». »

« – Vous êtes maître des méthodes, Amiral », dit-il s'adressant au chef d'état-major des armées, l'Amiral Jacques Lanxade, pour clore les débats.

Balladur tente néanmoins d'objecter :

« – Mais avec qui irons-nous ? Il n'est pas question d'y aller seuls. »

« – Nous avons les Africains », répond Mitterrand, d'une formule qui laisse songeur.

Le ministre de la coopération, Michel Roussin, décidément très en phase avec l'Élysée, comprend le message :

« – Je vais faire un tour de piste des États africains, dit-il.

– Si les autres sont défaillants, on doit y aller seuls avec les Africains, insiste Mitterrand. C'est l'honneur de la France qui est en cause »...

Et c'est ainsi que, quinze ans plus tard, Édouard Balladur peut prétendre avoir fait « *prévaloir ses vues* » lors de ce Conseil de défense, « *malgré les réticences initiales de certains ministres ou conseillers* »...

On comprend mieux les divergences qui apparaissent ici, à la lumière de ce que nous dit Pierre-Henri Bunel. Il s'agissait de récupérer les « *forces spécialisées* », soit les hommes chargés des « *opérations spéciales* » sous commandement ultra-secret du COS. Mitterrand savait, lui, pourquoi il avait besoin d'intervenir. Il savait qu'il n'aurait pas à « *s'embourber* ». Il n'y avait qu'à récupérer les soldats du génocide et repartir. Balladur et Léotard, eux, ne comprenaient pas forcément ça. Roussin, par contre...

« *Vous êtes plus restrictif que je ne l'étais* », aurait dit Mitterrand à son premier ministre après ce conseil, « *mais finalement je suis d'accord avec vous* ».

Balladur évoque alors le fait que « *l'affaire du Rwanda* » aurait été le « *prétexte* » de « *débat à l'intérieur de la majorité* ». « *Le gouvernement est critiqué pour sa prétendue passivité !* » s'insurge-t-il.

« Si j'avais écouté les conseils d'intervention militaire qui m'étaient donnés, dans quelle aventure la France n'eût-elle pas été entraînée. [...] Que ne dirait-on pas aujourd'hui de sa responsabilité dans le génocide du Rwanda ! »

Le premier ministre de la France génocidaire ne sait peut-être pas qu'à la fin juin, lorsque se produira l'intervention "humanitaire" française, le génocide était pratiquement terminé, et que s'il y a une responsabilité de la France dans l'extermination des Tutsi du

Rwanda, c'est surtout pour tout ce qu'elle aura fait avant – en organisant la machine génocidaire – et pendant – en soutenant cette entreprise criminelle.

On peut, bien sûr, reprocher à son gouvernement également l'opération Turquoise dont il se dit si fier, au cours de laquelle ont été massacrés la plupart des rares rescapés de la furie génocidaire, encore cachés dans les montagnes de Bisesero après *le terrible massacre du 13 mai*, auquel l'armée française, dont il partageait la responsabilité avec François Mitterrand, aurait directement participé.

Mais que l'opération Turquoise ait été plus ou moins comme ci ou plus ou moins comme ça n'allait rien changer au million de morts déjà enregistré... Ni aux responsabilités françaises, sinon qu'elles auraient été probablement plus voyantes dans le contexte d'une opération Turquoise offensive, aux côtés des forces génocidaires. Ici comme ailleurs Édouard Balladur ne fait valoir que des arguments cosmétiques. Pour lui, comme pour ses semblables, la morale et l'honneur ne sont que des affaires d'apparence, si on comprend bien.

Les « *archives Mitterrand* » se font très prolixes sur ces débats de la mi-juin concernant l'opération humanitaire « avouable ».

Ainsi, on dispose d'une note d'Hubert Védrine, daté de ce même 15 juin, adressée au président :

« Suite à ce que vous avez dit au Conseil restreint sur le Rwanda, j'ai confirmé au ministère de la Défense, au ministère des Affaires étrangères et au ministère de la Coopération qu'il fallait vous soumettre très rapidement une liste d'actions ponctuelles que pourrait mener la France au Rwanda (protection d'hôpitaux ou autres).

Quand ce choix aura été effectué, voulez-vous qu'une annonce soit faite par exemple par un communiqué, d'ici à la fin de la semaine, pour faire connaître ces actions de la France (et si possible celles d'autres pays) ?

Il me semble que cela répondrait à une attente de l'opinion. »

En marge, à la main, vient la réponse : « *oui* ». Et dans le corps du texte souligné le mot « *ponctuelles* ». Actions « *ponctuelles* ». Il ne s'agit que de ça. Protéger des hôpitaux ou « *sauver des orphelins* », ainsi qu'on en parlera beaucoup dans ces journées. À aucun moment, bien sûr, il n'est question de faire cesser le génocide. Il faut simplement donner le change à « *l'opinion* ». Pour « *l'honneur de la France* »...

Le lendemain, 16 juin, on dispose d'une note plus longue, co-signée par le chef d'état-major particulier du Président, le général Quesnot, et par le chargé des affaires africaines à l'Élysée, Bruno Delaye, qui tentent de faire le point de la situation. Ils rendent compte d'une « *réunion interministérielle* » qui s'est tenue le matin même au Quai d'Orsay, « *pour étudier les aspects diplomatiques et militaires d'une intervention au Rwanda* », « *suite à la décision prise en Conseil restreint le 15 juin* ».

« *Le Premier ministre met comme condition à cette opération la participation à nos côtés d'au moins un pays européen* », n'ayant pas changé d'idée. Ce serait « *afin de ne pas être accusé* » « *de voler au secours du gouvernement et des responsables des massacres* ».

« *L'opération militaire pourrait être déclenchée en milieu de semaine prochaine* », est-il dit. Quand on sait que moins d'une semaine plus tard les premiers éléments de Turquoise seront déjà sur le terrain, on peut supposer que « *l'opération* » en question était déjà largement « *déclenchée* », et que tout ce débat institutionnel n'est en fait qu'un habillage d'une politique déjà en œuvre dont les documents par contre ne sont pas communiqués.

« *(Le Quai d'Orsay conditionne notre action au non respect du cessez-le-feu et à la poursuite des massacres)* » est-il ajouté entre parenthèses. À noter simplement que « *le Quai d'Orsay* » persiste à parler de « *massacres* », près d'un mois après que le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, ait pourtant pris soin d'enfin prononcer le mot « *génocide* ».

Descriptif de ce qui sera, le document précise que « *le détachement engagé comprendrait environ 2000 hommes dont 300 africains* », mais croit utile d'ajouter : « *sans compter les éléments européens qui éventuellement accepteraient de se joindre à nous* », alors qu'on sait déjà pouvoir compter tout au plus sur un « *soutien logistique* » de l'Italie.

On signale ensuite que « *le premier site à protéger* » pourrait être « *Cyangugu près de la frontière zaïroise où une communauté tutsie est menacée par les milices hutues* ». Signe qu'on connaissait très bien la situation des rescapés, « *menacés par les milices hutues* », à Bisesero – ceux-là même dont Turquoise assurera pourtant si mal la « *protection* »...

Dans le but d'obtenir la bénédiction onusienne, un télégramme diplomatique était également émis ce 16 juin dès 9 heures du matin. À noter, l'instruction donnée « *vis-à-vis du représentant du Rwanda* » qui, comme on sait, siégeait au Conseil de sécurité depuis janvier

1994, en infraction avec les règles de l'ONU qui veulent qu'un pays concerné par une opération internationale ne puisse simultanément siéger dans cette instance : il fallait l'« *approcher confidentiellement pour lui faire comprendre que nous attendons de lui qu'il n'intervienne pas dans les discussions à venir au Conseil* »... Ainsi qu'on peut s'expliquer avec les vrais amis, tel le gouvernement génocidaire rwandais.

Le 17 juin, on dispose d'une nouvelle note d'Hubert Védrine adressé à Mitterrand. Celle-ci concerne un appel de Bernard Kouchner, de Kigali. Mauvaises nouvelles : Kouchner a rencontré « *le Chef du Front Patriotique Rwandais* », Paul Kagamé, qui « *est opposé à l'arrivée des troupes françaises au Rwanda* ». Tout comme le général Dallaire, chef de la Minuar, « *ainsi que les autres responsables des Nations unies à Kigali* » qui « *sont également hostiles à une intervention* ». « *Pour sauver quelques vies, on va en mettre de très nombreuses en péril* », aurait-il été dit.

« *Notre politique au Rwanda de 1990 à 1994 pèse sur nos relations avec le FPR* », note Védrine. Kouchner dit qu'« *il serait bon de faire une déclaration regrettant le passé* »... Seize ans plus tard, on en est toujours là.

Le même 17 juin, on a de nouveau une note signée Quesnot-Delaye. On y apprend que « *pour tenir compte de l'opposition des leaders tutsis et du chef d'état-major burundais au passage des forces françaises au Burundi* », « *le concept général de l'opération qui sera présenté cet après-midi au Premier ministre a dû être modifié* ». En conséquence, « *le déploiement devrait être réalisé exclusivement à partir du Zaïre* ».

Ainsi, il semble bien que le choix entre une opération Turquoise « *offensive* », intervenant directement à Kigali, et l'opération « *humanitaire* » à la frontière zaïroise, par-delà tous les impératifs rhétoriques, aurait surtout été déterminé par la double opposition des autorités « *tutsi* » du Burundi, d'une part, et de Kagamé comme de Dallaire de l'autre. « *Nous allons prendre contact avec Mobutu dès aujourd'hui* », concluent les conseillers du Président.

Ce même 17 juin au matin se tenait une autre réunion d'une « *cellule de crise* », à laquelle participaient Dominique de Villepin, pour le compte du ministère des affaires étrangères, le chef d'état-major des armées, l'amiral Lanxade, et le « *monsieur Afrique* » de l'Élysée, Bruno Delaye.

On y relève quelques remarques intéressantes, comme celle de Lanxade qui suggère que « *la participation africaine doit être aussi symbolique que possible* », « *car nous les aurons totalement à notre*

charge »... Ce souci budgétaire du chef d'état-major des armées semble bien ici servir d'alibi pour camoufler son autre préoccupation : préserver ce qu'il appelait son "autonomie" – et qu'il y ait le moins de témoins possibles pour son opération spéciale d'exfiltration des "coopérants spécialisés" qui étaient restés au Rwanda tout le long du génocide.

Villepin propose avec autorité que l'on cible « *trois ou quatre opérations "coups de poing" à forte visibilité* ».

Dans cette optique Lanxade rappelle qu'à Cyangugu « 8 000 Tutsis sont encerclés par les milices hutues ».

À noter, cette estimation à 8 000 des rescapés du grand massacre des 13 et 14 mai qui seraient encore dans les montagnes de Bisesero. Après les opérations de débusquage auxquelles se livreront les soldats français dans les premiers jours de Turquoise, livrant les rescapés aux miliciens, il n'en restera qu'un petit millier... à moins « *forte visibilité* »...

« *Une résolution* » du Conseil de sécurité des Nations unies « *pourrait être votée en début de semaine* », note quelqu'un du ministère des affaires étrangères. Soit, mais « *il faut éviter que cette résolution nous place sous un contrôle étroit des Nations-Unies* », dit Lanxade. « *Nous devons être autonomes* », ajoute-t-il.

On peut se demander pourquoi le responsable du COS tenait tant à son « *autonomie* »... À l'heure d'entreprendre le rescapage des hommes responsables de l'opération criminelle, on comprend que l'armée française ait préféré n'avoir à supporter le « *contrôle* » de quiconque.

On entend reparler du sauvetage de ces « 8 000 tutsis menacés » dans une note datée du 18 juin sur papier à en-tête du chef d'état-major particulier de Mitterrand, Christian Quesnot qui précise entre parenthèse, « *(une telle opération devant être fortement médiatisée)* »... Comble du cynisme. À gerber.

Quand on pense qu'emportée dans son élan génocidaire, l'armée française ne sera même pas capable de ce « *sauvetage* », pourtant médiatiquement opportun, des derniers tutsi du Rwanda... Il est probable qu'in fine l'impératif qu'« *aucun témoin* » ne survive, particulièrement là, sur les lieux des massacres des 13 et 14 mai, aura prévalu sur ces considérations cosmétiques.

Le 22 juin, Balladur revient « *sur le Rwanda* » avec Mitterrand :

« Je lui répète ma position : une opération strictement humanitaire à la frontière du Zaïre, et limitée dans le temps. [...] Au maximum deux mois. »

« – Dites un mois et demi », lui aurait répondu Mitterrand, qui savait que cela suffirait largement pour récupérer ses hommes.

« Maintenant, il s'est convaincu des risques de l'opération militaire qu'il n'avait pas rejetée dans un premier temps, poussé par les va-t-en-guerre de la majorité comme de l'opposition. »

« Tout cela me vaut la réputation de ne pas aimer le risque, ni en Bosnie ni au Rwanda. Peu m'importe : je suis sûr d'avoir raison ; nous ne devons agir, prendre part à un conflit que si c'est utile, si nous en avons la force et la capacité, pas pour donner à croire que nous pouvons faire plus que nous n'en avons les moyens, et en nous croisant pour des causes douteuses. »

Le 29 juin encore :

« Mitterrand se livre à un long développement justificatif sur le Rwanda où j'ai fait prendre à la France une position courageuse mais infiniment plus sage que celle préconisée au départ par beaucoup qui envisageaient de lâcher des parachutistes sur Kigali et de nous impliquer dans la guerre civile. »

« Je ne comprends pas qu'il éprouve sans cesse ce souci de justification, comme s'il était attaqué en permanence. »

« J'évoque les manœuvres du capitaine Barril qui prétend avoir retrouvé la boîte noire de l'avion abattu dans lequel se trouvaient les présidents du Rwanda et du Burundi ; il me dit une nouvelle fois tout le mal qu'il en pense. »

Le premier ministre du temps du génocide évoquera quelques fois encore le Rwanda, dans la deuxième moitié de son livre, mais il n'est pas sûr que ce monsieur ait eu conscience de la gravité de ses actes. Il est même probable que non, inconscient, à l'image de ce peuple qu'il gouvernait et de son armée qui collectionne les crimes avec une parfaite candeur.

Florilège :

Le 6 juillet, il informe Mitterrand de son « *projet de voyage à New York pour informer l'ONU de notre position sur le Rwanda et obtenir son soutien à notre action humanitaire* »...

« – C'est une bonne idée [dit Mitterrand]. Vous avez raison d'y aller. [...] De toute façon, en Afrique du Sud d'où je reviens, j'étais tout à fait rassuré par votre prudence dans l'affaire du Rwanda. »

Désormais, Balladur ne sort plus de son rôle, cette gentille fiction arrangée en cours d'opération Turquoise qui voudrait que sa politique ait été complètement étrangère à la politique génocidaire de Mitterrand.

« Si je m'étais laissé influencer par les projets discutés dans certains entourages, nous serions entrés dans la guerre civile au Rwanda et aurions été condamnés par la plupart des Africains, sans parler du reste du monde. »

On aimerait en savoir plus sur ces supposés « entourages » partisans d'entrer en guerre aux côtés des forces génocidaires. Mais ici comme ailleurs, Balladur veut nous faire croire que la question de la responsabilité française au Rwanda se réduirait à savoir s'il fallait entrer par le Zaïre ou le Burundi, à l'heure où le génocide était déjà, en fait, achevé.

Le 13 juillet, de retour de New York, « *je lui raconte mon voyage à l'ONU* », dit-il. Le 11 juillet, il était reçu au Conseil de sécurité – alors qu'il avait espéré parler devant l'Assemblée générale. « *J'ai pris la parole pour mettre chacun devant ses responsabilités au Rwanda* »... ose dire un des principaux responsables de la politique génocidaire.

Toujours sans vergogne, il prétendait tirer là « *le bilan de l'action engagée par la France : l'arrêt presque complet des massacres* »... ! Alors que tous étaient morts, et qu'au contraire, comme on le sait maintenant, son armée aura aidé à liquider les derniers Tutsi du Rwanda.

« *Mme Albright* », la représentante des États-Unis à l'ONU, « *a une attitude très hostile à notre action* », dit-il. « *Elle ne cherchait même pas à le dissimuler.* » « *Je me demande pourquoi* », fait-il mine de s'étonner. « *La France est la seule à agir pour empêcher les massacres.* » Toujours sans vergogne. « *Les États-Unis auraient-ils une politique différente ?* » demande-t-il au vieux Président. « *Mitterrand ne me répond pas* », note-t-il.

On ne sait que penser par moments de la fausse ingénuité qui dégouline de ces pages. Trop énorme pour être complètement factice, se dit-on. Ainsi, il aurait attendu que Mitterrand lui explique la politique américaine, et n'en aurait eu aucune notion par lui-même ? Et ce monsieur prétendait gouverner...

Le fait est que la question des éventuelles divergences avec les États-Unis dans le dossier rwandais est une bouteille à encre que rares sont ceux qui se soient risqués à tenter de l'éclaircir à ce jour. On sait, par exemple, qu'au Conseil de sécurité Madeleine Albright

aura été une alliée appréciable, en s'opposant pendant des mois à la prise en compte du génocide – empêchant l'application de la Convention de 1948 de prévention du crime génocidaire. On peut imaginer toutefois que l'ambassadrice américaine, dont trois grands parents ont été victimes de la "solution finale" hitlérienne, bien que fonctionnaire docile du département d'État, n'ait pas apprécié pour autant, à titre personnel, les manières de donneur de leçon de ce premier ministre français qui venait plastronner les mains couvertes du sang d'un million de Rwandais. Il y a des niveaux d'indécences qui laissent froid.

Le 17 juillet, l'homme sans conscience en remet une couche :

« L'Histoire est pleine de haines, de cruelles horreurs inspirées par la volonté d'éliminer une collectivité toute entière. »

De quoi parle-t-il là ? Des « persécutions raciales, des Juifs, des Indiens, des Noirs, de tout homme qui est autre, différent, qui, de ce fait, paraît redoutable. » Mais ça n'est pas fini :

« persécutions religieuses, des chrétiens par les païens, des païens par les chrétiens, des catholiques par les protestants [Ah bon ?] et réciproquement, des musulmans pas les hindouistes, ou l'inverse ».

Non, ça n'est toujours pas fini. Monsieur Balladur a de la culture générale. Le voilà qui évoque

« les persécutions sociales, des esclaves par les maîtres, des paysans par les révolutionnaires, d'une classe par l'autre ».

Il va nous en dire plus :

« [ces] persécutions [sont] d'autant plus féroces qu'elles sont fondées sur la peur, [qu'il confond avec] le désir d'éliminer ce qui n'obéit pas au modèle unique qu'on veut imposer ».

Parlant de « peur » toutefois, il nous rappelle, entre autres, une citation très éloquente... d'Édouard Balladur. C'était dans *Une guerre noire*, l'enquête sur les origines du génocide rwandais, publié en 2007 par Gabriel Périès et David Servenay [voir la note de lecture consacrée à ce livre dans la *Nuit rwandaise* n°1]. Ceux-ci l'interrogeaient sur leur sujet, les doctrines de la « guerre révolutionnaire ».

« Un "voile gris" obscurcit son regard »... Ne craignant pas d'exagérer, les auteurs ajoutent : « Il est au bord de l'effondrement intérieur »... Bigre. « Un silence. Et puis les mots sortent. »

Balladur explique la "guerre révolutionnaire" :

« – Il s'agit d'avoir une action de provocation à la violence, c'est ça la guerre révolutionnaire. Et pour ça, il faut faire peur aux gens. En leur faisant peur, on les rend cruels. [...] La diffusion de la peur est le fondement de l'action "révolutionnaire". [...] Quand les gens ont peur, ils deviennent méchants. [...] La peur, ce qu'il y a de plus affreux dans l'âme humaine. [...] Normalement, l'action humaine consiste à rassurer, à aider. Là, c'est inquiéter, comme on rend un chien méchant. Quel est le meilleur moyen de rendre un chien méchant ? C'est de le mal-traiter. Là, c'est pareil. »

On trouve également cette pensée chez... Adolf Hitler : « *Le monde (...) ne peut être gouverné que par l'exploitation de la peur* », expliquait-il à Hermann Rauschning, ainsi que celui-ci le rapporte dans *Hitler m'a dit*.

Nous n'avons pas les états de service militaire du jeune Balladur, mais ne doutons pas qu'il aura, comme Giscard, comme tant d'autres, eu l'occasion d'être initié aux arcanes de la « *guerre révolutionnaire* », cette théorie militaro-politique française inspirée en droite ligne de Carl Schmitt. Ce théoricien politique du nazisme est l'auteur de la fameuse *Théorie du partisan*, et de la non moins fameuse *Notion du politique*, où il développait, dès 1932, la dualité ami/ennemi dans des termes qui seront exactement ceux de la « *guerre révolutionnaire* » enseignée par le colonel Lacheroy au long des guerres d'Indochine et d'Algérie.

La « *guerre révolutionnaire* », cette théorie militaire française exportée en Afrique comme en Amérique latine, aux Philippines ou en Indonésie, en Irak ou en Afghanistan aujourd'hui. La « *guerre révolutionnaire* », cette pensée qui est parvenue à relégitimer la torture comme le terrorisme, et jusqu'à la pensée génocidaire, dans la deuxième moitié du XX^{ème} siècle, alors qu'en 1945 l'humanité avait cru pouvoir se refonder sur le « *plus jamais ça* ». La « *guerre révolutionnaire* », ce grand apport du génie français à notre époque « terminale ». Ce premier ministre-là avait manifestement assez de science militaire pour savoir tout ça – et c'est ce qu'il avouait ici sans détours, avec sa candeur habituelle.

C'était donc bien de ça qu'il s'agissait au Rwanda, de « *faire peur aux gens* » pour les rendre « *cruels* »... De la mise en application rigoureuse de la quintessence de la pensée militaire française. Et c'est lui-même qui le confessait à Périès et Servenay...

Mais revenons à sa méditation inspirée du 17 juillet :

« Le respect de la diversité est la base même de la civilisation. »

Et ce n'est pas tout :

« La morale, la justice consistent à reconnaître la responsabilité de chaque individu pour ce qu'il dit, pour ce qu'il fait, et rien d'autre. »

Ses idées dérivent insensiblement, comme une page d'écriture automatique – surréaliste...

« Le repentir personnel pour les fautes qu'on a commises soi-même est nécessaire »...

Il en semble loin pourtant...

« En revanche, comment justifier la repentance collective et rétrospective ! »

On se le demande. On n'est certainement pas près d'y arriver en France, que ce soit pour avoir rempli les trains pour Auschwitz avec l'acquiescement muet de la population et la collaboration active de certains, entre 1942 et 1944, ou pour avoir pratiqué la chasse aux Algériens dans Paris entre 1958 et 1962, ou pour avoir envoyé son armée semer la terreur en Argentine et dans le reste de l'Amérique latine dans les années 70, ni pour les tueries massives, déjà de type génocidaires, à Madagascar et au Cameroun, au Biafra, ou, plus récemment, au Libéria et au Sierra Leone.

Suivons encore les divagations inspirées de notre auteur :

« Des générations après, un peuple, pas plus qu'une classe sociale ou une religion, doit-il demander pardon des crimes commis par ceux qui l'ont précédé et dont il a répudié les idées ? »

De quoi nous parle-t-il ? N'évoquait-il pas, au début de sa dissertation, les « *cruelles horreurs inspirées par la volonté d'éliminer une collectivité toute entière* » ? Nous sommes le 17 juillet 1994, les charniers du Rwanda sont encore fumants. Et voilà qu'il se voudrait déjà « *des générations après* » ?

« *Willy Brandt n'était pas Hitler* » – et il n'était pas Balladur non plus : il avait un minimum de sens moral, lui –, « *ni les Allemands d'aujourd'hui les nazis d'hier* » – oui, mais loin d'être « *des générations après* », n'en déplaît à l'homme qui voudrait tout oublier – encore aujourd'hui, il reste de vieux nazis. Sans parler des jeunes nazis, en Allemagne ou ailleurs, qui pullulent particulièrement en France ou en Italie, loin d'avoir « *répudié les idées* » du nazisme, dont ils font « *leur combat* ».

« Un américain d'aujourd'hui n'est pas responsable du massacre des indiens perpétré quelques siècles auparavant. »

Le philosophe de Matignon oubliait que les guerres indiennes ont connu leur apogée, particulièrement abjecte, à la fin du XIX^{ème} siècle, il y a à peine plus d'un siècle – que ses grands parents en étaient contemporains.

« Ce ne sont pas les prêtres issus de Vatican II qui ont massacré les protestants ni approuvé la persécution des Juifs. »

D'une part, faut-il lui faire remarquer que les prêtres massacrent rarement, mais envoient les autres massacrer, ainsi qu'ils l'ont fait au Rwanda précisément ? D'autre part, si on parle de Vatican II, sait-il que c'est de là qu'était issu Mgr Perraudin, l'archevêque du Rwanda auquel on doit d'avoir invité le peuple rwandais à régler radicalement le « *problème tutsi* » cher à Mitterrand ? Mais on aura compris que le premier ministre français auquel il revint d'exécuter ce génocide annoncé ne savait probablement pas ça. Comme il semblerait bien qu'il ne se rende même pas compte de ce dont il parle. L'inconscient criminel.

« La mémoire de l'Histoire permet un examen de conscience individuel ou collectif. [...] Mieux, elle l'impose comme un devoir constant. [...] Quel travers de l'âme explique le passé, comment s'en corriger ? »

Si ce monsieur n'était passible des tribunaux, on l'inviterait à se regarder dans un miroir. Mais le voilà qui sort de « *ses pensées* », distrait par le comportement de Chirac, son rival à la prochaine élection présidentielle, qui « *multiplie* » les « *amabilités envers Mitterrand* », en cette cérémonie à la mémoire de la rafle du Vel d'Hiv...

Et le chapitre va se terminer :

« Je quittai Paris en hélicoptère pour aller sur le navire Jeanne-d'Arc qui descendait la Seine jusqu'à Rouen à l'occasion de la fête traditionnelle de l'Armada. »

Grand prêtre de la religion du crime paradoxal.

Le 18 juillet, il reconnaît tenir « *chaque jour une réunion sur le Rwanda* ». Il est très satisfait d'être parvenu à

« opérer un retournement de l'opinion internationale qui multiplie les louanges, alors que longtemps elle a critiqué notre implication dans le conflit en nous faisant grief de prendre parti dans la guerre civile ».

Le 27 juillet :

« Je pars pour l'Afrique l'après-midi avec Léotard et Roussin. [...] Je tiens à me rendre compte des conditions dans lesquelles se déroule l'opération humanitaire que nous menons. [...] Notre armée est admirable de courage et de générosité. [...] Elle n'a qu'un but : sauver des vies [...] sans prendre aucune part à la guerre civile dont elle tente de limiter les effets les plus cruels ».

Y a-t-il une limite à l'indécence que peuvent atteindre nos responsables politiques ? Ce monsieur n'est pas sérieux. « *Les effets les plus cruels de la guerre civile* », il n'aura toujours pas compris que c'est le génocide qui à cette date est bien terminé – la victoire complète du FPR, début juillet, y ayant mis un terme. Ces « *soldats admirables* » qu'il encense auront participé à aider les tueurs jusque-là, et, sous ses yeux, ils protègent encore ces assassins, conformément aux instructions de son gouvernement qui aura donné l'ordre de ne pas arrêter les auteurs du génocide qui ont fui sous la protection de l'« *opération humanitaire* » voulue par lui-même.

« Je suis fier de ce qu'accomplissent nos soldats avec bravoure et abnégation », dit-il.

Le 31 août :

« L'opération strictement humanitaire, je l'avais voulue le premier, elle s'était faite aux conditions que j'avais fixées, je l'avais pilotée jour après jour, lors de comité interministériels auxquels étaient associés les collaborateurs de Mitterrand. »

Et il en est fier. Non seulement, elle aura été l'occasion des ignobles entreprises de débusquages, dont témoignent tous les rescapés de Bisesero, au cours desquelles seront liquidés les quelques milliers de Tutsi qui avaient survécu jusque-là. Mais elle aura surtout permis d'installer les forces génocidaires quasi intactes au Zaïre, où leurs crimes se perpétuent à ce jour – bénéficiant toujours de l'inébranlable soutien français.

Combien de morts supplémentaires aura coûté cette petite opération cosmétique tendant à camoufler « *notre implication dans le conflit* » ?

Le 7 septembre :

Mitterrand lui « *donne son accord pour que des décorations exceptionnelles soient attribuées aux soldats français ayant participé aux opérations au Rwanda* ».

Le 19 octobre :

Le Président lui demande s'il a « *lu le livre intitulé* Faut-il juger les Mitterrand ? », parlant du livre de Pascal Krop qui s'intitule en fait *Le génocide franco-africain*. C'est le bandeau de couverture qui demande s'il faut juger « les » Mitterrand, en raison des prestations scandaleuses de Jean-Christophe Mitterrand, surnommé « *Papamadit* », fameux pour ses amitiés avec la clique d'Habyarimana lorsqu'il était le « *monsieur Afrique* » de l'Élysée, jusqu'en 1993, son père l'ayant écarté l'année d'exécution du génocide où Édouard Balladur entrait en scène.

« – Non, mais j'en ai entendu parler [*répond le premier ministre*]. Il est question de votre action au Rwanda, je crois ? »

« *Votre action* » ? Et où était-il, lui, pendant ce temps-là ?

« – Oh, non, pas seulement au Rwanda. Ailleurs aussi. On me reproche des génocides multiples... Je suis, comment dirait-on...

– Un génocideur... ?

– Oui, c'est ça ! (Il rit.) Un génocideur universel ! »

Le rire de Mitterrand résonnera longtemps par-dessus les charniers du Rwanda. Quant à Édouard Balladur, il n'est pas sûr qu'il puisse tirer argument de son inconscience pour sa défense – devant les Nuremberg de l'avenir. ■